

GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.364.634, un actif net de D : 10.328.337 et un bénéfice de la période de D : 141.463.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par l'« ATL » représentent à la clôture de la période 10,29% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les disponibilités représentent à la clôture de la période 21,50% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2021.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 23 Octobre 2023

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	<u>5 649 470,886</u>	<u>7 073 868,513</u>	<u>6 743 012,732</u>
Obligations et valeurs assimilées		5 157 321,882	6 450 272,305	6 238 312,396
Titres des Organismes de Placement Collectif		492 149,004	623 596,208	504 700,336
Placements monétaires et disponibilités		<u>4 709 954,110</u>	<u>6 114 675,035</u>	<u>4 783 372,036</u>
Placements monétaires	5	2 481 508,582	4 478 839,266	3 496 882,202
Disponibilités		2 228 445,528	1 635 835,769	1 286 489,834
Créances d'exploitation	6	<u>5 209,199</u>	<u>7 705,378</u>	<u>6 238,243</u>
TOTAL ACTIF		<u>10 364 634,195</u>	<u>13 196 248,926</u>	<u>11 532 623,011</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	25 424,084	30 276,718	25 280,165
Autres créditeurs divers	8	10 872,969	14 649,819	16 485,800
TOTAL PASSIF		<u>36 297,053</u>	<u>44 926,537</u>	<u>41 765,965</u>
ACTIF NET				
Capital	9	9 948 309,422	12 619 989,061	10 870 495,116
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		<u>380 027,720</u>	<u>531 333,328</u>	<u>620 361,930</u>
ACTIF NET		<u>10 328 337,142</u>	<u>13 151 322,389</u>	<u>11 490 857,046</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>10 364 634,195</u>	<u>13 196 248,926</u>	<u>11 532 623,011</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/07/2023 au 30/09/2023</i>	<i>du 01/01/2023 au 30/09/2023</i>	<i>du 01/07/2022 au 30/09/2022</i>	<i>du 01/01/2022 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	98 846,285	330 523,457	103 581,375	386 569,302	505 931,388
Revenus des obligations et valeurs assimilées		98 846,285	320 119,137	103 581,375	301 396,134	420 758,220
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	10 404,320	-	85 173,168	85 173,168
Revenus des placements monétaires	11	53 179,939	143 092,865	73 517,169	242 945,725	309 748,495
Revenus des prises en pension	12	-	2 295,600	26 227,951	87 264,252	112 241,564
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		152 026,224	475 911,922	203 326,495	716 779,279	927 921,447
Charges de gestion des placements	13	(16 524,579)	(52 967,803)	(21 377,078)	(72 241,272)	(93 072,105)
REVENU NET DES PLACEMENTS		135 501,645	422 944,119	181 949,417	644 538,007	834 849,342
Autres charges	14	(5 569,122)	(17 575,471)	(6 407,742)	(20 140,490)	(26 430,183)
RESULTAT D'EXPLOITATION		129 932,523	405 368,648	175 541,675	624 397,517	808 419,159
Régularisation du résultat d'exploitation		7 280,212	(25 340,928)	62 828,370	(93 064,189)	(188 057,229)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		137 212,735	380 027,720	238 370,045	531 333,328	620 361,930
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(7 280,212)	25 340,928	(62 828,370)	93 064,189	188 057,229
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		4 873,370	67 944,111	10 209,507	(30 610,660)	(9 015,641)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		6 656,830	(21 115,303)	6 533,153	6 634,090	(7 563,801)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		141 462,723	452 197,456	192 284,335	600 420,947	791 839,717

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>du 01/07/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>du 01/07/2022</i>	<i>du 01/01/2022</i>	<i>Année</i>
<i>au 30/09/2023</i>	<i>au 30/09/2023</i>	<i>au 30/09/2022</i>	<i>au 30/09/2022</i>	<i>2022</i>

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT

DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

Résultat d'exploitation	129 932,523	405 368,648	175 541,675	624 397,517	808 419,159
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6 656,830	(21 115,303)	6 533,153	6 634,090	(7 563,801)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 873,370	67 944,111	10 209,507	(30 610,660)	(9 015,641)

TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL

Souscriptions

- Capital	7 962 000,699	30 436 420,725	12 330 668,090	43 987 348,925	46 733 382,020
- Régularisation des sommes non distribuables	485 265,423	1 804 824,764	559 543,248	2 056 349,546	2 184 457,670
- Régularisation des sommes distribuables	272 562,443	594 373,589	410 461,790	800 996,502	947 470,904

Rachats

- Capital	(7 826 561,586)	(31 935 595,893)	(10 150 551,320)	(43 463 682,925)	(47 888 065,550)
- Régularisation des sommes non distribuables	(476 763,120)	(1 895 026,028)	(462 092,891)	(2 024 753,533)	(2 231 403,200)
- Régularisation des sommes distribuables	(265 282,231)	(619 714,517)	(347 633,420)	(894 060,691)	(1 135 528,133)

VARIATION DE L'ACTIF NET	292 684,351	(1 162 519,904)	2 532 679,832	1 062 618,771	(597 846,572)
---------------------------------	--------------------	------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

ACTIF NET

En début de période	10 035 652,791	11 490 857,046	10 618 642,557	12 088 703,618	12 088 703,618
En fin de période	10 328 337,142	10 328 337,142	13 151 322,389	13 151 322,389	11 490 857,046

NOMBRE D'ACTIONS

En début de période	74 125	87 244	83 028	96 946	96 946
En fin de période	75 212	75 212	101 346	101 346	87 244

VALEUR LIQUIDATIVE	137,323	137,323	129,766	129,766	131,709
---------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

TAUX DE RENDEMENT	1,43%	4,26%	1,47%	4,07%	5,63%
--------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Septembre 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 5.649.470,886 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Quantité	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		4 944 239,500	5 157 321,882	49,93%
	Obligations des sociétés		4 944 117,000	5 157 197,590	49,93%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	19 860,000	19 862,365	0,19%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	19 860,000	19 863,726	0,19%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	39 870,000	40 101,930	0,39%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	300 000,000	313 973,917	3,04%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	180 000,000	184 942,078	1,79%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	40 000,000	41 712,205	0,40%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	300 000,000	323 705,276	3,13%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	400 000,000	421 968,078	4,09%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	200 000,000	215 298,630	2,08%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1 CAT A	1 000	100 000,000	105 040,000	1,02%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	13 287,000	13 830,993	0,13%
TN0004201455	EO CIL 2018/1	1 900	38 000,000	40 268,922	0,39%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	400 000,000	410 832,787	3,98%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	13 240,000	13 360,969	0,13%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	100 000,000	100 495,738	0,97%
TN0007190168	EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	30 000,000	32 052,608	0,31%
TN0001901073	EO BH SUB 2019-1	2 000	40 000,000	41 652,459	0,40%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	500 000,000	539 111,178	5,22%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	400 000,000	409 713,662	3,97%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	90 000,000	93 224,853	0,90%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	160 000,000	165 908,984	1,61%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	400 000,000	430 246,575	4,17%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	400 000,000	418 534,575	4,05%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	760 000,000	761 495,082	7,37%
	Emprunt national		122,500	124,292	0,00%
TN0008000515	Emprunt National 2014/CAT/C	10	122,500	124,292	0,00%
	<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		471 369,104	492 149,004	4,77%
	Titres des OPCVM		471 369,104	492 149,004	4,77%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	119 487,024	1,16%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	9 330	187 635,630	190 574,580	1,85%
TN21K187JU11	FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	32 640,000	0,32%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 903,500	0,51%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 543,900	0,93%
TOTAL			5 415 608,604	5 649 470,886	54,70%
Pourcentage par rapport à l'Actif					54,51%

GO SICAV
16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 2 481 508.582 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
Certificats de dépôt		2 500 000	2 468 392.546	2 481 508.582	24.03%
TNZG4EV5X3R2	Certificat de dépôt AT B au 29/10/2023 à 9,75% pour 30 jours	500 000	496 776.188	496 991.109	4.81%
TNITENKLP956	Certificat de dépôt BTE au 08/11/2023 à 9% pour 40 jours	1 000 000	992 079.208	992 475.248	9.61%
TNZLQB5WNSO6	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 05/11/2023 à 10,5% pour 90 jours	1 000 000	979 537.150	992 042.225	9.61%
TOTAL			2 468 392.546	2 481 508.582	24.03%
Pourcentage par rapport au total des actifs					23.94%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à D : 5 209.199 contre D : 7 705.378 au 30/09/2022 et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	5 209.199	5 338.255	6 238.243
Intérêts sur obligations à recevoir	-	2 367.123	-
Total	5 209.199	7 705.378	6 238.243

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à D : 25 424.084 contre D : 30 276.718 au 30/09/2022 et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Rémunération du dépositaire	10 399.198	10 399.333	5 949.025
Rémunération du gestionnaire	15 024.886	19 877.385	19 331.140
Total	25 424.084	30 276.718	25 280.165

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à D : 10 872.969 contre D : 14 649.819 au 30/09/2022 et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Honoraires du commissaire aux comptes	2 170.044	5 717.569	6 884.383
CMF	894.596	1 123.921	1 142.352
Etat, retenue à la source	7 808.329	7 808.329	8 459.065
Total	10 872.969	14 649.819	16 485.800

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	10 870 495.116
Nombre de titres	87 244
Nombre d'actionnaires	367

Souscriptions réalisées

Montant	30 436 420.725
Nombre de titres émis	244 275
Nombre d'actionnaires nouveaux	83

Rachats effectués

Montant	(31 935 595.893)
Nombre de titres rachetés	(256 307)
Nombre d'actionnaires sortants	(92)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(4 645.871)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(21 115.303)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	67 944.111
Résultat incorporé à la VL (A)	620 361.930
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(85 555.393)

Capital au 30-09-2023

Montant	9 948 309.422
Nombre de titres	75 212
Nombre d'actionnaires	358

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2023.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 98 846.285 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2023, contre D : 103 581.375 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- intérêts	98 844.684	320 111.426	103 578.173	301 383.576	420 742.461
Revenus des titres émis par le trésor et négociables					
sur le marché financier					
- intérêts (Emprunt National)	1.601	7.711	3.202	12.558	15.759
Revenus des titres des Organismes de Placement					
Revenus des Titres OPCVM					
- Dividendes	-	10 404.320	-	85 173.168	85 173.168
Total	98 846.285	330 523.457	103 581.375	386 569.302	505 931.388

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2023 à D : 53 179.939, contre D : 73 517.169 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des dépôts à vue	5 343.343	20 772.442	7 570.575	26 161.404	32 291.774
Intérêts des certificats de dépôts	47 836.596	122 320.423	65 946.594	216 784.321	277 456.721
Total	53 179.939	143 092.865	73 517.169	242 945.725	309 748.495

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des pensions livrées	-	2 295.600	26 227.951	87 264.252	112 241.564
Total	-	2 295.600	26 227.951	87 264.252	112 241.564

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 16.524,579, contre D : 21.377,078 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Commission de gestion de la CGI	15 024.887	48 517.630	19 877.386	67 791.099	87 122.240
Rémunération du dépositaire	1 499.692	4 450.173	1 499.692	4 450.173	5 949.865
Total	16 524.579	52 967.803	21 377.078	72 241.272	93 072.105

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 5 569.122, contre D : 6 407.742 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Honoraires commissaire aux comptes	3 024.684	8 975.421	3 024.684	8 449.341	11 474.025
Redevance CMF	2 525.199	8 154.244	3 340.740	11 393.478	14 642.413
Contribution Sociale de Solidarité	-	400.000	-	200.000	200.000
Autres	19.239	45.806	42.318	97.671	113.745
Total	5 569.122	17 575.471	6 407.742	20 140.490	26 430.183

Note 15 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.